

POINTE
NORD

POINTE-NORD

RAPPORT DE LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE
ACCOMPAGNANT LE PROJET POINTE-NORD



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

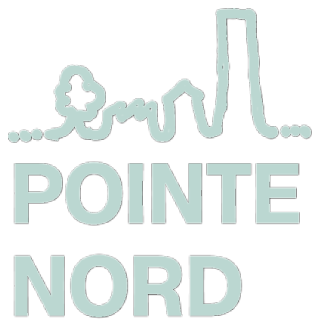
Fondation



Praille
Acacias
Vernets



facilitateur d'implantation

**Mai - octobre 2025**

Quartier de Pointe-Nord, Genève

Mission

Conception, organisation et mise en œuvre d'une démarche participative accompagnant le développement du quartier de Pointe-Nord

Mandant

Etat de Genève
Direction Praille Acacias Vernets (DPAV)
Avenue de la Praille 50
1227 Carouge

Dorothee Goschescheck, Cheffe de projet
Roberto Grecuccio, Responsable de la planification spéciale

Mandataire

les fmr sàrl
Rue Jean-Gutenberg 2
1201 Genève

Florence Vuille
Eileen Kandji
Emma Bavaud
Yann Barbera

Crédits photos : Loïc Herrin, urbz, les fmr

Informations détaillées sur le projet et la démarche sur <https://participer.ge.ch/processes/PN>

Genève, septembre 2025

Sommaire

CONTEXTE	4
DÉMARCHE PARTICIPATIVE	11
MÉTHODOLOGIE	15
FICHES-SYNTÈSE THÉMATIQUES	16
MAIS ENCORE...	23
ET LA SUITE ?	24

Contexte

Le quartier

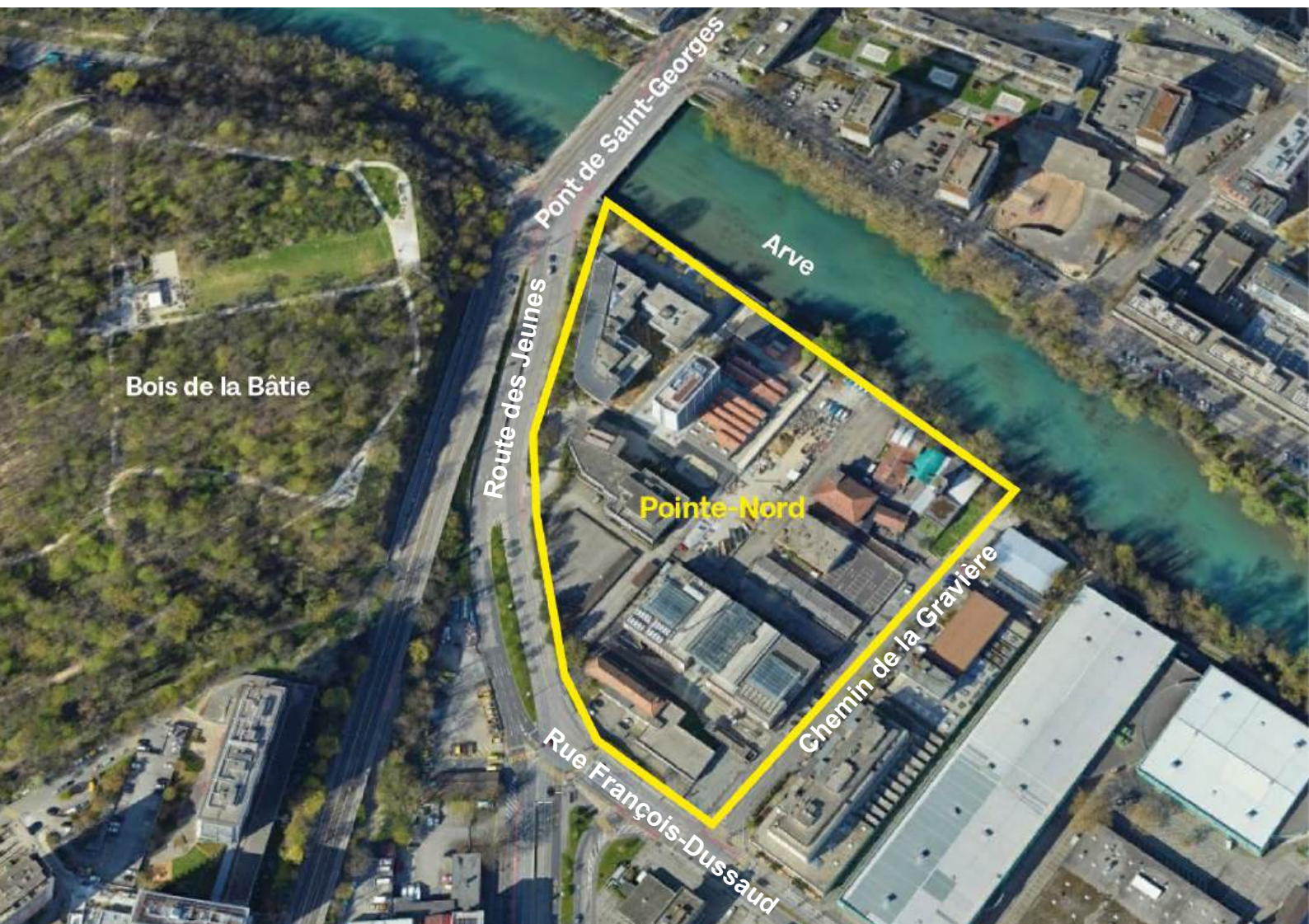
Délimité par l'Arve, la route des Jeunes et le chemin de la Gravière, le quartier de Pointe-Nord s'est construit au fil d'une histoire riche et contrastée.

Anciennes terres maraîchères, il connaît une importante mutation au début du 20^e siècle avec l'implantation de l'entreprise Firmenich, dont la tour emblématique demeure un repère du paysage genevois. À partir des années 1980, l'établissement de l'Hôtel de police affirme sa dimension institutionnelle, tandis que les années 1990 marquent l'émergence d'une vie culturelle portée par la Parfumerie, le Théâtre du Loup et, plus tard, la Gravière.

En 2023, plusieurs services de l'administration cantonale s'installent dans les locaux libérés par Firmenich et rénovés par la Caisse de pension de l'Etat de Genève

De ces trajectoires entremêlées - économiques, institutionnelles et culturelles - est née une identité singulière, toujours vivante, dont le patrimoine bâti actuel témoigne.

Héritier de cet ancrage, Pointe-Nord s'impose aujourd'hui comme un territoire stratégique à l'échelle genevoise, en vis-à-vis du centre-ville, tout en étant niché au cœur d'un cadre paysager de qualité. Sa proximité directe avec l'Arve et le Bois de la Bâtie et les perspectives offertes par ces entités constituent un atout majeur. Celui-ci contraste avec le caractère minéral du site et de ses abords, structurés par un réseau routier dense (route des Jeunes et rue François-Dussaud).



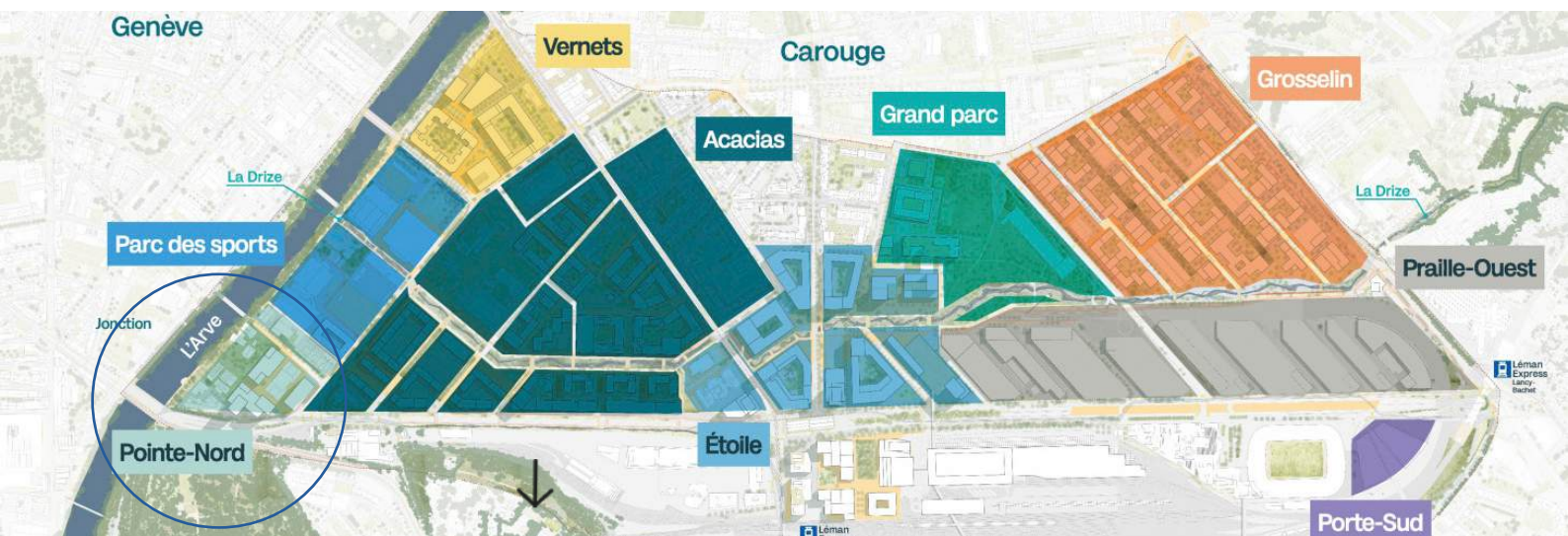
Le projet

Dans les années à venir, Pointe-Nord va se transformer pour devenir un quartier mixte d'habitats et d'activités. Le projet prévoit la création de nouveaux logements, des services de proximité, le renforcement du pôle administratif de l'État de Genève mais également le maintien de l'Hôtel de Police ainsi que du pôle culturel.

Le résultat attendu ? Un quartier animé et agréable à vivre offrant des espaces publics

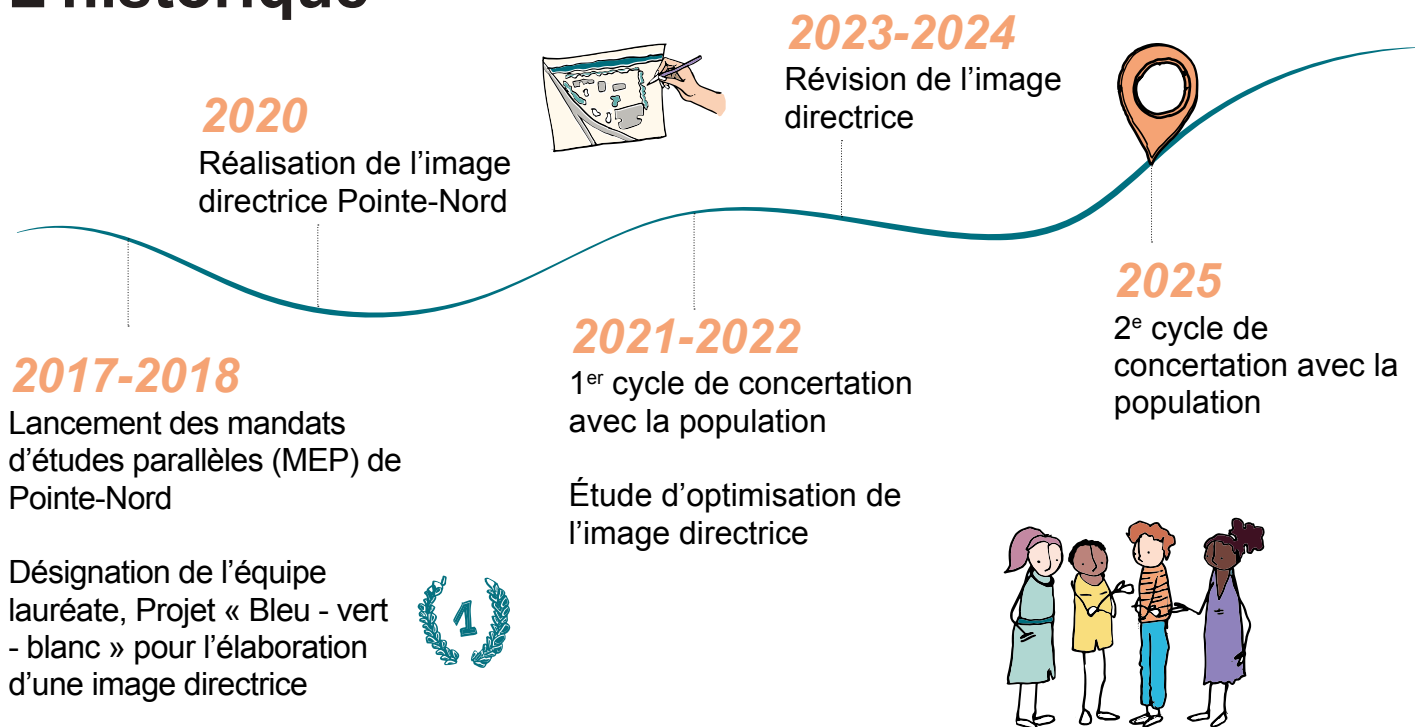
attractifs, valorisant le patrimoine paysager et bâti, et facilitant les déplacements à pied et à vélo.

La transformation du quartier de Pointe-Nord s'inscrit dans le cadre du projet Praille Acacias Vernets (PAV), qui vise à créer neuf nouveaux quartiers conjuguant des logements pour toutes et tous ainsi que des activités et services accessibles.



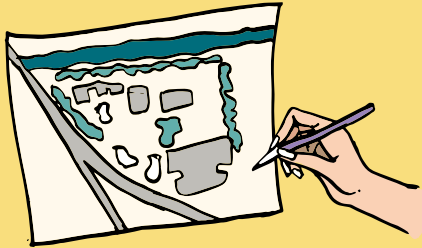
Plan du périmètre Praille Acacias Vernets (PAV), identifiant les neuf nouveaux quartiers. Source : État de Genève.

L'historique



Des MEP à l'image directrice Pointe-Nord

À LA SUITE DES MANDATS D'ÉTUDE PARALLÈLES, L'ÉQUIPE LAURÉATE ÉLABORE L'IMAGE DIRECTRICE, QUI REPRÉSENTE LA VISION DU FUTUR QUARTIER.



L'ÉQUIPE DE L'IMAGE DIRECTRICE

- Architecture : dl-a et Bruno Marchand
- Architecture du paysage : Atelier du Paysage
- Environnement : Ecoscan
- Mobilité : RR&A

L'IMAGE DIRECTRICE EN BREF

- Inspirée du passé industriel, culturel et paysager du site
- Volonté de préserver les activités culturelles et certaines typologies de bâtiments

Diversité des formes urbaines

- 3 typologies bâties : 1) 4 nouvelles tours (2 logements, 2 administration publique), entre 70 et 110 m, 2) les sheds : hangars réinterprétés,

et 3) les maisonnettes : gabarit maximal R+3 niveaux, transition d'échelle avec les sheds et les tours

Programme mixte

- Administration publique (1500 emplois) et extension de l'Hôtel de police
- 250 logements
- Deux théâtres conservés (Parfumerie, Théâtre du Loup), disparition de la Gravière
- Activités économiques et services
- Sheds et maisonnettes : usages ouverts, évolutifs (ex. activités, stationnements vélo)

Espaces publics et écologie

- Parc des berges de l'Arve conçu comme "parc éponge" (gestion des eaux, biodiversité)
- En complément du parc, réseau d'espaces publics variés : deux places centrales, venelles piétonnes/vélos, belvédère potentiel

Mobilité

- Réaménagement du chemin de la Gravière
- Grand parking souterrain (pas de stationnement en surface pour les employés et employés de l'État)
- Venelles réservées aux modes actifs
- Traversée du parc par la Voie verte d'agglomération (VVA), vitesse réduite pour les cyclistes



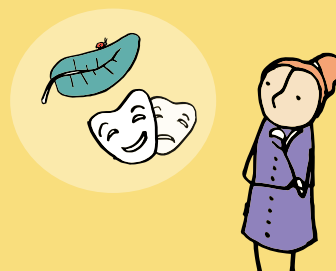
Image directrice initiale, soumise à la concertation de 2021-2022. Source : équipe de mandataires (voir plus haut).

1^{er} cycle de concertation et apports citoyens

EN 2020, LE RAPPORT DE L'IMAGE DIRECTRICE EST FINALISÉ. UNE **DÉMARCHE DE CONCERTATION** EST ALORS ORGANISÉE, MENÉE PAR LE BUREAU URBZ.



DIX RENCONTRES THÉMATIQUES ONT LIEU, SOUS FORME DE BALADES, DISCUSSIONS, ATELIERS, EXPOSITIONS... ELLES PERMETTENT D'APPROFONDIR LES QUESTIONS LIÉES À LA MORPHOLOGIE DU QUARTIER, AUX **AFFECTATIONS** ET AUX **USAGES DES LIEUX**.



Culture

- Garder un lieu de culture nocturne sur le site
- Travailler l'articulation entre Parfumerie et logements en tenant compte des activités festives
- Prendre en compte les conflits d'usages pour les théâtres
- Étudier la préfiguration du projet en ouvrant certains lieux à des usages culturels provisoires

Espaces extérieurs, nature et paysage

- Étendre le parc dans le futur quartier, au-delà des berges
- Travailler l'équilibre entre espaces publics et sheds
- Créer des espaces publics non conventionnels (toiture des tours, espaces publics couverts sous les sheds)
- Valoriser le rôle de l'eau dans l'aménagement (noues, renaturation, etc.)
- Préserver le caractère apaisé et culturel des berges
- Favoriser la perméabilité des sols tout en garantissant l'accessibilité PMR
- Travailler l'identité de la place centrale

Programmation

- Introduire davantage de mixité programmatique au sein du quartier
- Ouvrir les tours au public avec des espaces partagés sur et dans les bâtiments

- Activer les sheds et maisonnettes au pied des tours via des curations indépendantes et animer le site en dehors des heures de bureau
- Compléter la cafétéria des fonctionnaires de l'Etat par un ou plusieurs lieux de restauration ouverts à toutes et tous

Développement durable et carbone

- Maintenir des constructions existantes plutôt que démolir les bâtiments
- Concevoir les bâtiments en anticipant leur entretien et leur fin de vie
- Valoriser le réemploi avec un inventaire préalable des matériaux existants et intégrer ce critère dans les concours d'architecture
- Adopter des morphologies favorisant l'efficacité énergétique low-tech
- Intégrer la question de la réflexion, de l'albédo, de masse thermique dans le choix des matériaux de sol et de façade

Mobilité

- Désenclaver le site en facilitant les connexions vers la Jonction, Plainpalais et le Bois de la Bâtie
- Aménager la Voie verte d'agglomération comme un espace apaisé, incitant les cyclistes à ralentir
- Créer un axe cyclable rapide sur la future rue François-Dussaud

1^{er} cycle de concertation et apports citoyens

Mobilité (suite)

- Réaménager le passage sous le pont de Saint-Georges pour le rendre plus accueillant
- Multiplier les stationnements pour vélos, y compris électriques et cargos sur l'ensemble du site
- Garantir des accès vélo sécurisés et confortables
- Installer une signalétique adaptée
- Prévoir un mini-hub de livraison pour la fonction publique

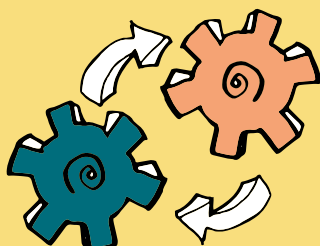
Gouvernance

- Intégrer les parties prenantes dans la suite du projet
- Intégrer les résultats de la concertation dans les cahiers des charges des futurs concours ou MEP
- Communiquer sur la suite donnée à la concertation



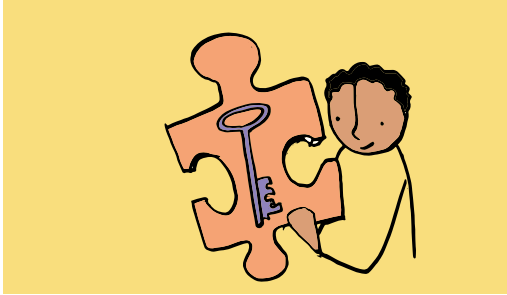
Pour plus d'informations sur la concertation de 2021-2022, nous vous invitons à consulter le rapport de synthèse, disponible sur <https://participer.ge.ch/processes/PN>

À LA SUITE DE LA DÉMARCHE DE CONCERTATION, UN **TRAVAIL D'OPTIMISATION DE L'IMAGE DIRECTRICE** A ÉTÉ RÉALISÉ.



L'évolution du projet

CES ÉTUDES ONT PERMIS DE **CONSOLIDER DES ÉLÉMENTS CLÉS DU PROJET** ET DE PROPOSER UNE NOUVELLE IMAGE DIRECTRICE DU QUARTIER.



POUR ALIMENTER LA RÉVISION DE L'IMAGE DIRECTRICE

1. Conserver les principes des mandats d'études parallèles (MEP), particulièrement les socles et émergences
2. Maintenir et renforcer la culture indépendante, émergente et festive du site, y compris de manière transitoire
3. Mieux prendre en compte les enjeux climatiques (pleine terre, perméabilité, gestion des eaux, ensoleillement, réemploi, maintien des bâtiments)
4. Intégrer les ratios de stationnement
5. Prendre en considération le concept de mobilités et de paysage de la route des Jeunes
6. Intégrer la mise à jour du plan directeur de la police cantonale réduisant les besoins en surface brute de plancher

PRINCIPES RETENUS

Maintien des principes directeurs des MEP avec de nouvelles données et hypothèses :

- ➔ **Cluster culture** : préserver le bâtiment de la Gravière, confortant le pôle culturel existant
- ➔ **Parc de l'Arve** : agrandir la part d'espaces ouverts en pleine terre en prolongement des berges de l'Arve
- ➔ **Programme** : introduire davantage de mixité administration / logements à l'échelle du quartier
- ➔ **Densité** : supprimer les surfaces de plancher affectées à l'extension de l'Hôtel de police

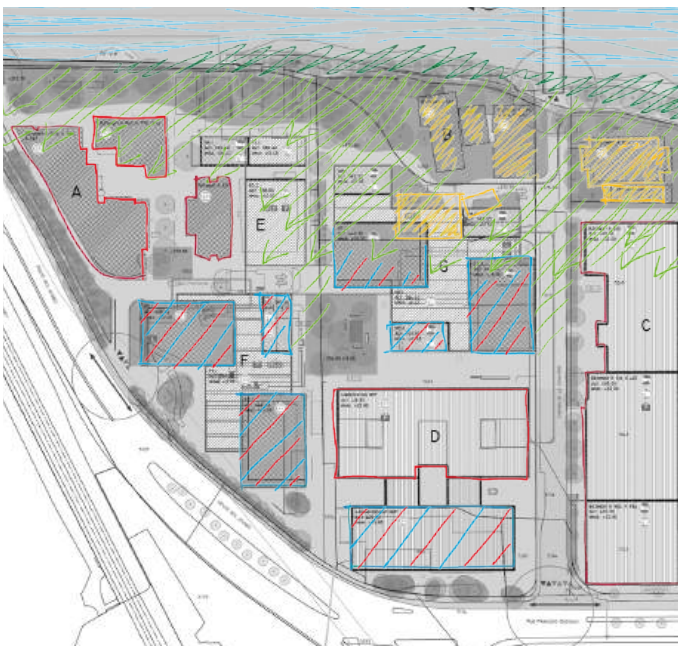


Image directrice révisée, après concertation de 2021-2022. Source : équipe de mandataires (voir plus haut).

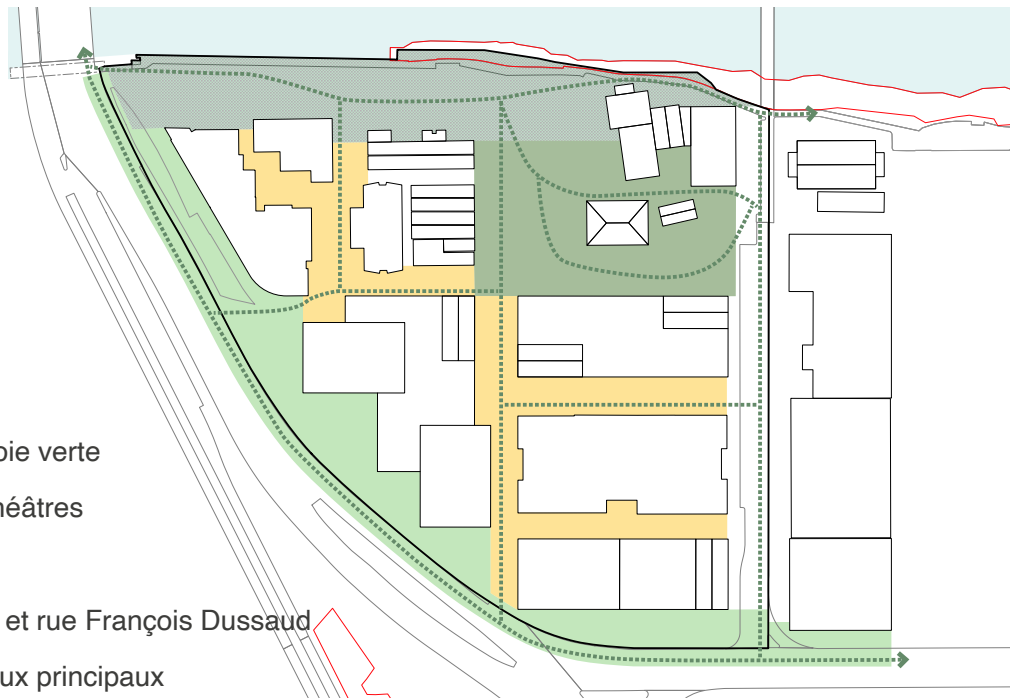
L'image directrice révisée

CONCEPT PAYSAGER

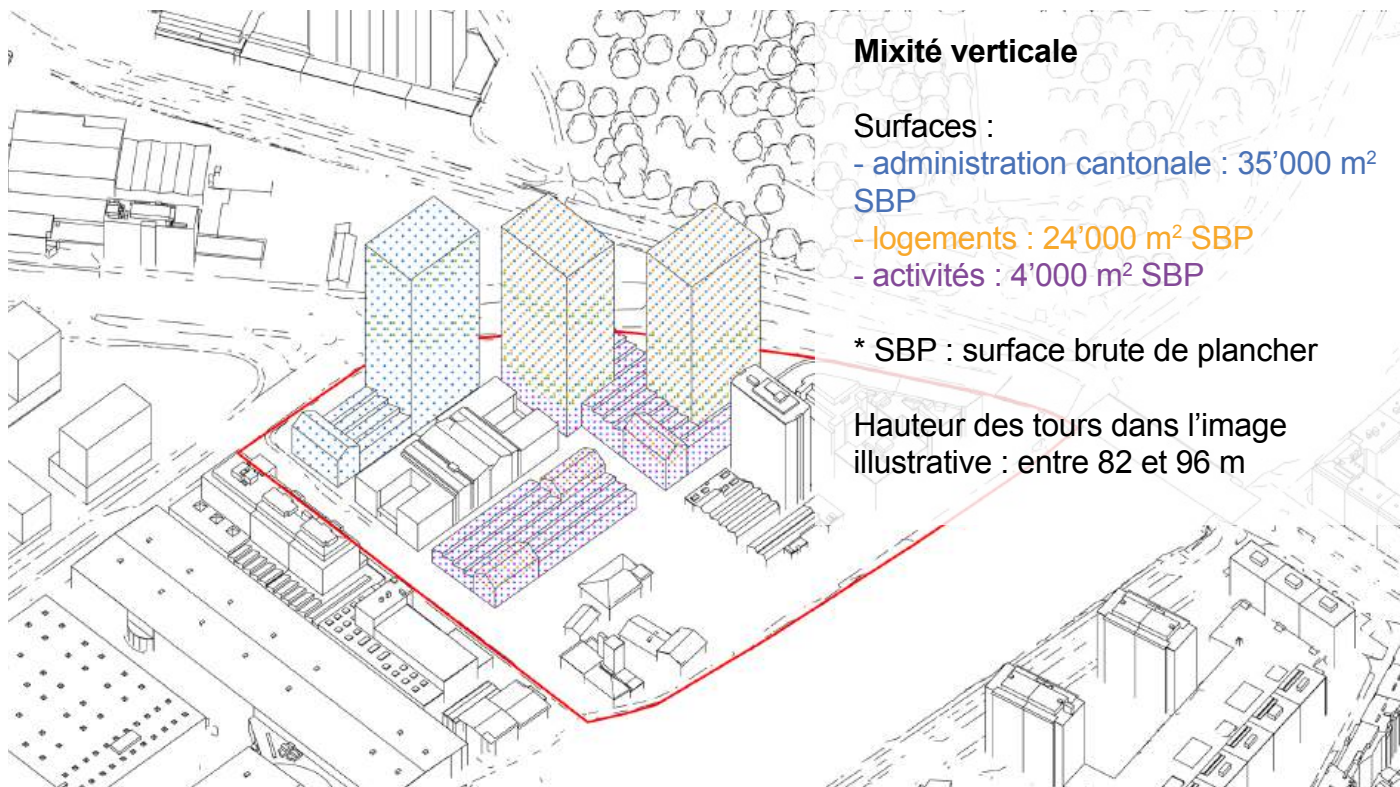
Entités paysagères

Légende

- Les berges et la voie verte
- L'esplanade des théâtres
- Venelles
- Route des Jeunes et rue François Dussaud
- Cheminements doux principaux



PROGRAMMATION



Mixité verticale

Surfaces :

- administration cantonale : 35'000 m² SBP
- logements : 24'000 m² SBP
- activités : 4'000 m² SBP

* SBP : surface brute de plancher

Hauteur des tours dans l'image illustrative : entre 82 et 96 m

Image directrice révisée, après concertation de 2021-2022. Source : équipe de mandataires (voir plus haut).

Démarche participative

Dans la continuité des échanges engagés en 2021-2022, l'État de Genève a poursuivi sa concertation avec la population pour affiner le projet de transformation de Pointe-Nord.

Une nouvelle étape de concertation s'est ouverte au printemps 2025.

L'objectif était de poursuivre la dynamique engagée et d'enrichir le projet en s'appuyant sur le regard des expertes et experts de l'usage.

Cette démarche avait pour but de récolter les pratiques, expériences, perceptions et attentes de la population pour contribuer à l'évolution du quartier.

Les résultats de cette démarche permettront d'alimenter le futur Plan localisé de quartier (PLQ) de Pointe-Nord, en y intégrant les savoirs vécus.

Plusieurs types de publics ont été invités à participer à la démarche :

- De manière générale, toute personne intéressée par le développement du quartier
- Personne travaillant ou fréquentant le quartier
- Habitantes et habitants des quartiers voisins
- Collectifs et associations actives dans le quartier de Pointe-Nord et à proximité immédiate
- Participantes et participants de la démarche de 2021-2022



Pour plus d'informations sur la définition et le rôle d'un PLQ, rendez-vous [ici](#)



Les règles du jeu

OBJETS DE LA PARTICIPATION

Plusieurs thématiques ont été soumises à la discussion avec la population. Les objets de la participation représentent les éléments du projet qui restent ouverts et sur lesquels la population peut se prononcer, éclairant ainsi les orientations du futur quartier. Parmi eux figuraient :

Les espaces extérieurs

- Les ambiances générales
- Les fonctions et usages de chacun des espaces publics
- La matérialité des aménagements
- La présence de l'eau (hors remise à ciel ouvert de l'Aire)

La mobilité active

- Les parcours au sein du quartier
- Le partage de l'espace entre piétons et cyclistes
- Les besoins en équipements pour les piétons et les cyclistes
- Pour les organismes implantés dans le secteur : les besoins en logistique

La programmation

- Les souhaits et besoins en termes d'activités dans les rez-de-chaussée
- La relation entre les rez-de-chaussée et les espaces extérieurs
- La réflexion autour d'une bonne cohabitation entre les différents usages (habitations, activités administratives et culturelles)



ÉLÉMENTS NON DISCUTÉS LORS DE LA CONCERTATION

Ils représentent les éléments du projet ayant déjà été établis dans les phases précédentes (image directrice), en cours d'étude, ou contraints en termes techniques et/ou réglementaires. Ces éléments ne sont pas sujets à propositions et sont à considérer comme des données de base du projet. Les identifier permet ainsi de cadrer les discussions et éviter de faire miroiter à la population des attentes qui ne peuvent être comblées.

Parmi ces éléments figuraient :

- Le périmètre du PLQ
- Le programme
- Les aires de constructions des bâtiments
- Les gabarits des bâtiments
- La préservation de la vie culturelle du quartier
- Le maintien de certains bâtiments : la Parfumerie, la Gravière, l'Hôtel de Police, et les bâtiments accueillant les services de l'État
- Le passage de la Voie verte le long des berges de l'Arve et son projet lauréat
- Le nombre de place de stationnement et leur localisation
- L'organisation des accès
- L'organisation de la logistique

Les moments d'échange

Ce deuxième cycle de concertation a été ponctué par plusieurs moments participatifs entre mai et octobre 2025.

Exposition « Pointe-Nord : que se passe-t-il ? »

Judi 15 mai 2025, cafétéria de l'OCBA, Route des Jeunes 1A (3^{ème} étage)

Cet événement a été l'occasion de présenter les résultats de la concertation menée en 2021-2022, de partager les intentions de développement du quartier et le calendrier du projet, tout en recueillant les besoins et souhaits de la population sur les objets de la participation.

Balade et atelier « Vivons l'espace public »

Mardi 27 mai 2025, rendez-vous devant la Gravière puis atelier en salle à la cafétéria de l'OCBA

Un parcours dans le quartier, suivi d'un atelier en salle, a permis de préciser les ambitions citoyennes en matière d'espaces extérieurs et de mobilité.

Atelier « Animons les rez-de-chaussée »

Judi 19 juin 2025, cafétéria de l'OCBA, Route des Jeunes 1A (3^{ème} étage)

Cet atelier a permis de sonder les participantes et participants sur leurs perceptions actuelles en matière d'activités en rez-de-chaussées et de récolter les souhaits et besoins citoyens sur les activités du futur quartier (équipements publics, commerces, services).

Sondage en ligne Pointe-Nord

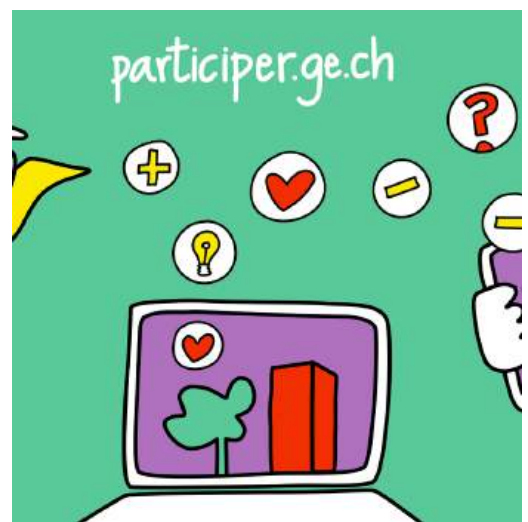
26 août – 14 septembre 2025, accessible sur la page de la démarche (participer.ge.ch)

Le sondage a été conçu pour compléter les moments en présentiel par une approche numérique. Il a recueilli les besoins et attentes citoyennes à propos des objets de la participation détaillées plus haut.

Apéro retour d'expérience (à venir)

Judi 2 octobre 2025, cafétéria de l'OCBA, Route des Jeunes 1A (3^{ème} étage)

Ce dernier temps permettra de restituer les résultats de la démarche participative au grand public, et la manière dont ils pourront orienter le PLQ Pointe-Nord.



Regard sur la participation

Exposition « Pointe-Nord : que se passe-t-il? »

- Environ 30 personnes



Balade et atelier « Vivons l'espace public »

- Environ 15 personnes



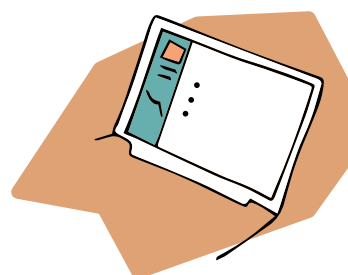
Atelier « Animons les rez-de-chaussée »

- Environ 15 personnes



Sondage en ligne Pointe-Nord

- 90 personnes



Pour plus d'informations sur les publics ayant pris part à ces temps d'échange, nous vous invitons à consulter les comptes-rendus, disponibles [ici](#)

Méthodologie

Analyse des résultats

L'analyse des résultats s'est appuyée sur une démarche structurée en plusieurs étapes.

Les données issues des différents temps de participation ont été valorisées dans un compte-rendu produit à l'issue de chaque rencontre. Ces livrables, transmis au maître d'ouvrage et à l'équipe de mandataires, ont permis de partager les apports citoyens. Ses membres étaient présents lors de chaque rencontre afin d'entendre directement les participantes et participants.

Le sondage en ligne, qui clôturait la démarche participative, a été construit à partir des contributions formulées en ateliers. Celles-ci ont servi de base aux propositions de réponses dans les questions à choix multiples. L'objectif était de mettre en discussion ces apports. Ce dispositif a permis de distinguer ce qui est largement partagé de ce qui reste plus marginal. En ce sens, les résultats ne relèvent pas d'une compilation d'opinions, mais d'un travail de confrontation et de priorisation.

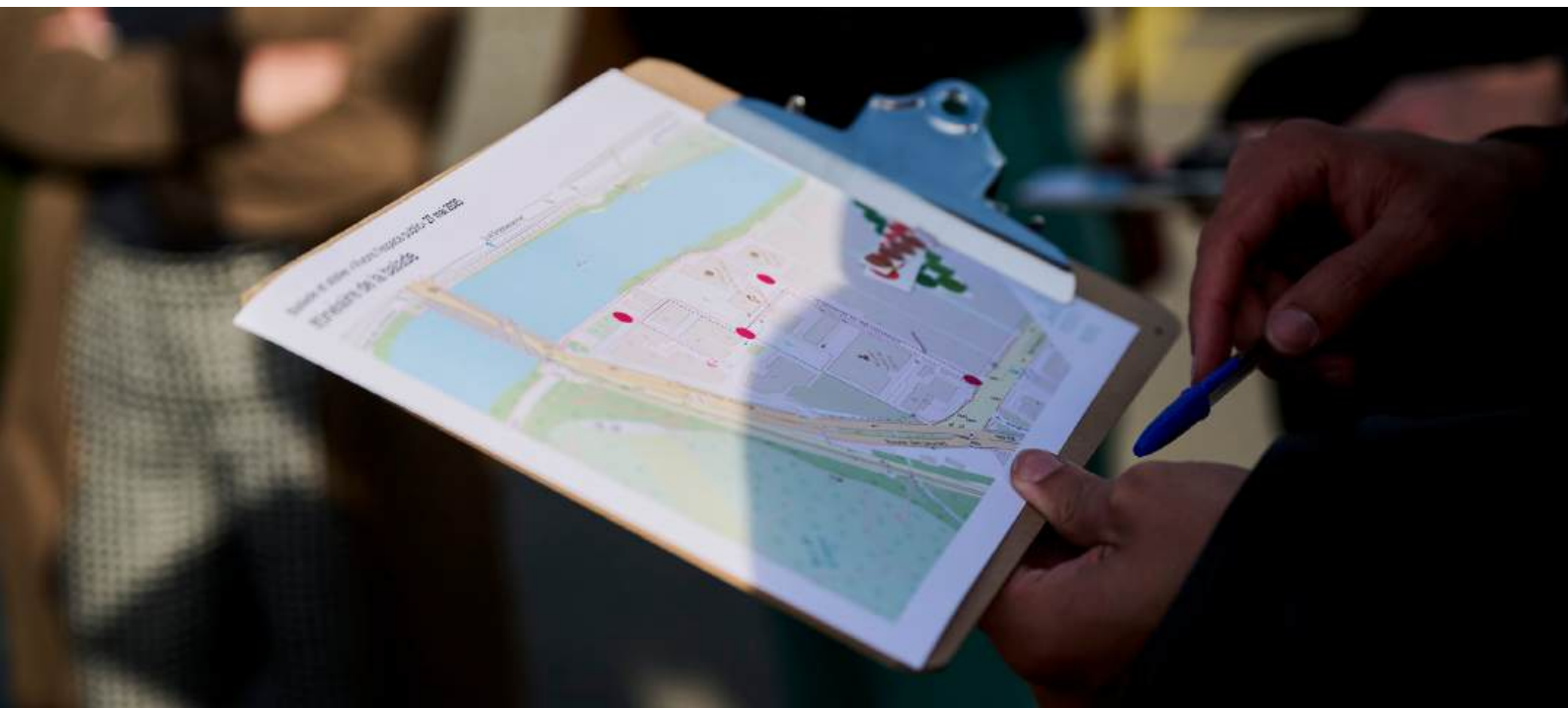
Les comptes-rendus ont été publiés sur la page internet de la démarche (participer.ge.ch), qui

comprendait également un espace de discussion. Le public pouvait y réagir, compléter les apports ou vérifier la fidélité des propos rapportés, garantissant ainsi la transparence du processus.

Les résultats de la démarche sont présentés dans les pages suivantes sous forme de fiches-synthèse thématiques. Les constats et idées y sont listés par thématique de la manière la plus exhaustive possible. Un *top des priorités citoyennes* est également mis en avant.

Outre les trois thématiques initiales (espaces extérieurs, mobilité, activités en rez-de-chaussée), une quatrième a été ajoutée, relative au bâti, afin de refléter des avis exprimés spontanément lors des échanges.

Enfin, la question de « l'identité » actuelle et souhaitée traverse l'ensemble des contributions. Elle est traitée à la suite des fiches, en tant que fil conducteur reliant les différentes thématiques.



Fiches-synthèse thématiques

Espaces extérieurs

CONSTATS ACTUELS



Points forts

- Les berges de l'Arve sont perçues comme un point fort du site, grâce à leur cadre naturel et à l'îlot de fraîcheur qu'elles offrent en été. Les aménagements réalisés à proximité des bâtiments administratifs sont appréciés
- La Parfumerie, la Gravière et le théâtre du Loup sont appréciés pour leur programmation, leur cadre intimiste, coloré et singulier, ainsi que pour leur localisation au bord de l'Arve.

Points faibles

- Les espaces extérieurs au cœur du quartier manquent de lisibilité (difficultés d'orientation) et demeurent difficilement appropriables

- Les aménagements n'invitent pas à rentrer et découvrir le quartier

à propos du projet

- Certaines préoccupations concernent les tours et leurs impacts sur les espaces extérieurs : réduction de l'ensoleillement liée aux ombres projetées, impact négatif possible sur l'expérience vécue à hauteur humaine, la déconnexion entre les tours et les espaces publics environnants (effet d'encaissement sur la route des Jeunes) ainsi que l'obstruction des vues vers le Bois de la Bâtie
- Un projet provisoire dédié aux chiens des brigades policières à proximité immédiate des lieux culturels (projet évoqué lors des échanges) interroge, tant en raison des nuisances sonores que de l'incompatibilité de cette activité avec l'esprit des lieux



Fiches-synthèse thématiques

Espaces extérieurs

IDIÉES CITOYENNES



Berges de l'Arve et lien avec la nature

- Développer un parc au bord de l'Arve offrant une diversité d'usages : mobilier urbain ombragé pour se poser, street workout ou cours de sport en plein air, aires de pique-nique, lieux pour contempler ou se rencontrer, espaces de jeux pour enfants, aires de liberté pour les chiens, etc.
- Accroître les perspectives visuelles sur l'Arve et le Bois de la Bâtie
- Préserver et renforcer la végétalisation et l'arborisation sur les bords de l'Arve. Proposer des poches de forêt urbaine sur les berges et ailleurs dans le quartier

Espaces extérieurs et culture

- Maintenir le caractère intimiste (recoins, sinuosités, léger encaissement) de la cour extérieure de la Parfumerie qui contribue au charme du lieu
- En collaboration avec la Parfumerie, réfléchir à un usage de la tour accessible au grand public (belvédère, buvette)
- Mettre en lien les espaces culturels avec la nature, faire déborder les animations côté Arve

Transitions

- Mener une réflexion sur l'articulation entre la Route des Jeunes et les tours, par l'aménagement d'une passerelle ou la prolongation de la forêt (lisière forestière au pied des tours)
- Rendre le quartier plus ouvert et plus agréable en reliant mieux ses différentes parties. Prévoir notamment le décroisement de l'Hôtel de police
- Améliorer les abords des bâtiments pour

créer une transition plus douce entre les espaces publics et privés (rôle de liant des espaces extérieurs), notamment au coeur du quartier, entre le chemin de la Gravière et l'administration cantonale

- Prévoir des espaces de transition entre l'intérieur et l'extérieur des rez-de-chaussée, pour que des activités « débordent » et animent les espaces extérieurs
- Assurer la couture entre le quartier, la route des Jeunes et la rue François-Dussaud en matière d'espaces publics pour renforcer l'insertion du quartier dans son environnement à plus large échelle
- Proposer une accroche visuelle sur Pointe-Nord depuis la rue François-Dussaud pour inviter les personnes dans le quartier (par l'aménagement d'un espace public de poche avec kiosque, mobilier urbain, etc.)

Mise à disposition d'espaces non-planifiés

- Prévoir des espaces d'expérimentation et libres d'aménagements pour voir ce qui émerge, adapter les espaces aux usages qui s'y déploient spontanément

TOP DES PRIORITÉS CITOYENNES

1. Préservation des espaces verts et ombragés, notamment au bord de l'Arve
2. Aménagements favorisant une plus grande diversité d'usages au sein des espaces extérieurs, notamment dans le parc au bord de l'Arve (séjour, détente, rencontre, sport, jeux pour enfants, etc.)
3. Aménagements extérieurs accompagnant les activités culturelles et événements du quartier

Fiches-synthèse thématiques

Mobilité

CONSTATS ACTUELS



Points forts

- La marche est le mode de déplacement privilégié, jugé globalement satisfaisant sur le cheminement le long de l'Arve. Ce dernier est l'itinéraire le plus utilisé du site

Points faibles

- Les déplacements à vélo posent davantage de problèmes. En cause, des cheminements étroits et bosselés au bord de l'Arve ainsi que des conflits d'usages piétons/cyclistes
- Les cheminements entourant les bâtiments de l'administration cantonale et l'Hôtel de police, à l'exception du chemin de la Gravière, sont moins connus et utilisés, qualifiés de désagréables et dédiés au transit
- Le chemin de la Gravière provoque des conflits d'usages entre véhicules automobiles (circulation, stationnement, demi-tours) et modes actifs (piétons et cyclistes), notamment à l'approche des théâtres

- Le chemin de la Gravière constitue aujourd'hui un des accès majeurs au quartier, mais il reste peu lisible, peu engageant pour les mobilités actives depuis la rue François-Dussaud

À propos du projet

- Une crainte de conflits d'usages demeure entre le futur cheminement à pied et à vélo qui traversera la Gravière et la Parfumerie, notamment lors d'événements programmés
- Des craintes persistent quant à la vitesse des cyclistes le long de la future Voie verte ainsi qu'à son empiètement sur les parcelles accueillant les activités culturelles



Fiches-synthèse thématiques

Mobilité

IDÉES CITOYENNES



Déplacements à pied et à vélo

- De manière générale, créer des pistes cyclables continues et sécurisées, de préférence en site propre, pour réduire les conflits avec les piétons et améliorer le confort de toutes et tous
- Garantir une offre suffisante en stationnement vélo
- Si la position de la future passerelle restait dans l'axe du chemin de la Gravière, adapter sa requalification pour en faire un axe majeur interquartier de mobilité active (puisque liaison entre les deux rives de l'Arve)
- Transformer en profondeur la rue François-Dussaud (projet à l'étude), afin de renforcer le confort et la sécurité des déplacements piétons et cyclistes, tout en améliorant son articulation avec l'entrée du chemin de la Gravière (qu'il importerait également de requalifier à terme)
- Soigner les accès pour les personnes à mobilité réduite
- Conserver la sinuosité des cheminements dans le quartier

Qualité et visibilité des parcours

- Renforcer la lisibilité des parcours et des points d'entrée du quartier par une signalétique, un traitement des revêtements, du marquage au sol, des aménagements paysagers, une porte d'entrée thématique (totem à la signature industrielle, par exemple) ou encore des interventions artistiques et colorées

Gestion automobile

- Modérer la vitesse automobile sur le chemin de la Gravière

- Limiter le stationnement automobile en surface sur le chemin de la Gravière, et relocaliser les places en souterrain sous les futures tours
- Limiter l'accès aux véhicules automobiles sur le chemin de la Gravière (excepté pour les besoins logistiques et les véhicules d'urgence) à partir de l'Hôtel de police pour donner plus de place aux piétons et cyclistes et sécuriser leur déplacement. À cet endroit, les aménagements pourraient rester volontairement peu formalisés dans un premier temps, afin de laisser émerger les usages (chemins tracés spontanément par le passage répété, aussi appelé des *lignes de désir*)

Cohabitation avec les activités culturelles

- Prévoir des solutions permettant de fermer au grand public une partie de la cour de la Parfumerie, notamment lors de soirées programmées. Cela permettrait de garantir un équilibre entre ouverture, protection des équipements, et qualité d'usage

TOP DES PRIORITÉS CITOYENNES

1. Amélioration de la continuité et la sécurité des aménagements cyclables
2. Maintien et amélioration du confort des cheminements à pied
3. Accroissement de la visibilité des parcours piétons et cyclistes, notamment aux points d'entrée du quartier

Activités en rez-de-chaussée

CONSTATS ACTUELS



Point fort

- Le quartier de Pointe-Nord peut compter sur deux attracteurs principaux drainant le grand public : le cadre naturel au bord de l'Arve propice à la promenade et les lieux culturels qui y amènent de l'animation. Le travail ne concerne qu'une partie des usagères et usagers
- Un mélange des publics et une synergie des activités existent actuellement (Parfumerie et personnes travaillant pour l'administration cantonale), mais elles demandent à être consolidées dans le cadre du futur projet de Pointe-Nord
- La diversité actuelle des activités dans le quartier est perçue positivement

Point faible

- Les rez-de-chaussée sont aujourd'hui fermés, peu actifs et déconnectés de l'espace public. Ils ne sont pas au service de l'animation du quartier et n'encouragent par conséquent pas à s'aventurer à l'intérieur de celui-ci

À propos du projet

- Une programmation commerciale classique (chaînes de supermarchés alimentaires, de boutiques vestimentaires de luxe ou de fast fashion) n'est pas souhaitée, en décalage avec l'esprit du lieu
- Une crainte de « temps morts » demeure si les activités ne sont pas diversifiées et coordonnées. Un besoin de cohérence entre programmation et temporalités (jour/nuit, saisonnalité) a été exprimé
- Des inquiétudes sont liées à la transformation de Pointe-Nord en un quartier sans âme réservé aux personnes actives et/ou travaillant dans le secteur, qui serait facteur d'exclusion sociale pour une partie de la population
- La dynamique extérieur/intérieur des lieux culturels est appréciée et à maintenir



Fiches-synthèse thématiques

Activités en rez-de-chaussée

IDÉES CITOYENNES



Activation et animation

- Concevoir des rez-de-chaussée actifs, avec transparence des façades), une continuité entre intérieur et extérieur, voire l'activation des premiers étages. Cela contribuerait à ouvrir le quartier au grand public, l'inviter à connaître et fréquenter les lieux
- Requalifier les sheds existants en espaces ouverts sur l'Arve, avec des aménagements mobiles et adaptables, capables d'accueillir des animations et des activités culturelles

Commerces et économie locale

- Mettre en place des commerces de proximité à taille humaine dans le coeur du quartier pour servir les habitantes et habitants : épicerie, marché de produits locaux, kiosques, dépanneurs, etc. Un petit supermarché a également été évoqué comme piste afin de garantir la vente de produits à des prix abordables

Équipements collectifs

- Créer un tiers-lieu ouvert à toutes et tous, favorisant la rencontre et l'entraide :
 - Accueil d'initiatives ou activités sociales (économie sociale et solidaire)
 - Services gratuits (troc, bibliothèque d'objets)
 - Ateliers de production artisanale, d'artistes
 - Ateliers libre-service ou autogérés (réparation vélo en lien avec la future Voie verte, par exemple)
 - Centre social et d'entraide
 - Espace couvert, sans usage défini, appropriable et modulable (aménagements éphémères, animations)
- Prévoir un local de quartier dans le socle des tours proposant des animations ou encore des jardins suspendus sur les toits des socles
- Prévoir une crèche ou une structure d'accueil parascolaire

- Poursuivre les réflexions sur l'articulation entre les lieux culturels et le futur quartier pour répondre à leurs besoins programmatiques et anticiper la cohabitation avec les autres usages du site (espaces extérieurs, cheminements à pied et vélo, gestion du bruit, etc.)
- Explorer des modèles de financement alternatifs pour garantir des conditions d'accueil attractives aux associations, hors logique de marché

Spatialité et temporalité

- Localiser les fonctions de manière cohérente: activités sociales et culturelles en lien avec les berges de l'Arve, commerces et services de proximité au coeur du quartier
- Penser une animation continue du quartier (diurne/nocturne) - marchés, événements culturels, initiatives citoyennes - comme levier pour créer du lien, contribuer à la vitalité urbaine et favoriser l'appropriation des espaces

TOP DES PRIORITÉS CITOYENNES

1. Commerces alimentaires de proximité (boulangerie, boucherie), épicerie, marché
2. Etablissement de café-restauration
3. Espace libre couvert avec mobilier temporaire, modulable, évolutif et animations programmées

Fiches-synthèse thématiques

Bâti

CONSTATS ACTUELS



À propos du projet

- Les tours suscitent encore des inquiétudes (hauteur, rupture paysagère, façades en béton gris redoutées)
- Le maintien des maisonnettes est apprécié, afin de favoriser une diversité de formes urbaines

IDÉES CITOYENNES



Matérialité des bâtiments

- Une conception architecturale de qualité doit être développée en lien avec le contexte paysager du Bois de la Bâtie
- Des mesures architecturales devraient être proposées dans la conception des tours de manière à atténuer l'impact sonore du pôle culturel



Mais encore...

L'identité du quartier

Tout au long de la démarche participative, la question de l'identité du quartier de Pointe-Nord est apparue comme un fil rouge. Elle traverse chacune des thématiques et s'impose comme un élément « chapeau » qui a orienté les idées citoyennes.

Les participantes et participants ont exprimé à plusieurs reprises l'attachement à l'âme du lieu : sa mémoire, son esprit. Certaines personnes ont évoqué l'empreinte culturelle et industrielle, d'autres évoquent un « joyeux bordel », un espace hybride et organique. Toutes et tous convergent vers la même idée : ne pas dénaturer et effacer ce caractère singulier au profit d'un quartier lisse et aseptisé.

Les marqueurs matériels de cette identité sont bien présents - les sheds, la tour de la Parfumerie, la tour Firmenich, les bâtiments culturels, la verdure des berges de l'Arve. Mais la démarche a montré que l'essentiel réside

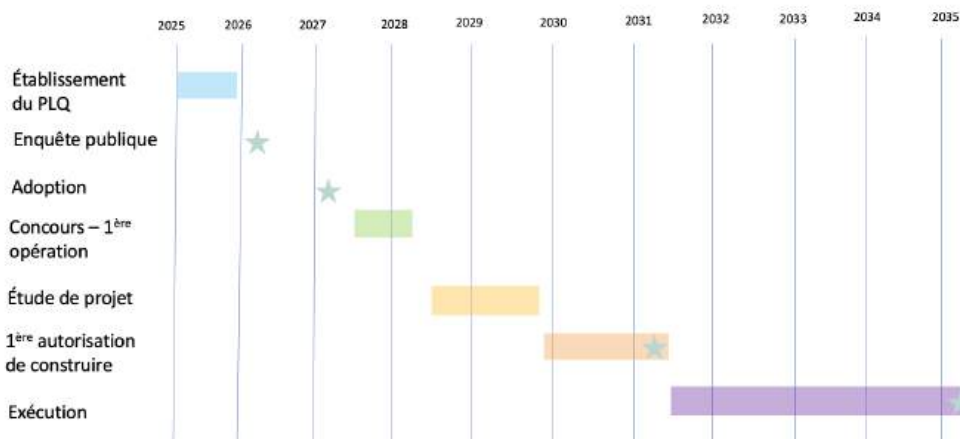
(aussi) ailleurs : dans les usages, les pratiques quotidiennes, les initiatives citoyennes et la diversité des actrices et acteurs qui font vivre le site et le rende si pluriel. Une diversité qu'il importe de valoriser dans le cadre de la transformation du quartier. Les attentes exprimées en faveur d'espaces rassembleurs, inclusifs et solidaires en témoignent, de même que la volonté de conserver des logements abordables, de créer des ponts entre publics, d'expérimenter et de laisser place au « faire avec » et au « laisser faire ».

Préserver l'identité du quartier suppose donc de trouver un équilibre délicat : conserver ses repères matériels et son esprit collectif grâce aux actrices et acteurs existants, tout en permettant de nouveaux usages et de nouvelles formes de vie urbaine qui prolongent plutôt qu'elles n'effacent son histoire. C'est pourquoi, il apparaît nécessaire de poursuivre le dialogue. En ce sens, des pistes d'approfondissement sont évoquées ci-après.



Et la suite?

La prochaine étape est l'établissement du PLQ Pointe-Nord, document qu'il s'agira de concevoir en tenant compte des apports citoyens. Dans ce cadre, ainsi que tout au long du processus, jusqu'à l'exécution des travaux, des pistes d'action peuvent être déployées pour continuer à dialoguer avec le public genevois et lui offrir un quartier qui réponde à ses besoins. En voici quelques-unes.



Planing intentionnel du projet Pointe-Nord (mise à jour en avril 2025). Source : DPAV.

PISTES D'APPROFONDISSEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT DU QUARTIER DE POINTE-NORD

- Poursuivre les échanges avec les actrices et acteurs de Pointe-Nord, notamment culturels et les informer de l'avancement du projet
- Traduire les apports de la démarche participative (1^{er} et 2^e cycles) dans le PLQ et la charte des espaces extérieurs. Restituer à la population leur intégration (ou non) dans une optique de transparence
- Porter les propositions liées aux composantes hors périmètre dans les projets connexes (boulevard urbain sur la route des Jeunes, la rue François-Dussaud, passerelle sur l'Arve, Voie verte, etc.)
- Définir une stratégie pour les rez-de-chaussée actifs, pour favoriser des occupations de qualité adaptées aux besoins de la population
- Lancer des appels à projets pour l'occupation des arcades
- Encourager la rencontre et le mélange des publics en associant les milieux culturels genevois, l'économie sociale et solidaire et les relais des quartiers voisins dans la réflexion quant à la programmation de Pointe-Nord
- Prendre en compte les apports citoyens découlant de la démarche participative dans le cahier des charges des futurs concours (bâtiments ou espaces publics) et y annexer le rapport de la démarche
- Envisager une participation citoyenne dans le cadre des procédures de concours, notamment sur les espaces publics, et mettre en place un groupe de suivi (groupe de spécialistes-conseils, par exemple)
- À la suite du concours sur les espaces publics, poursuivre les discussions avec la population pour affiner le dessin du projet lauréat
- Mener une réflexion pour des espaces d'expérimentation et mettre en place des chantiers participatifs, des aménagements tests et des actions co-construites pour renforcer le «faire-ensemble»
- Instaurer une culture participative dans le futur quartier (associations habitantes et habitants, ville, régies, propriétaires, etc.)

les
fmr